

Info Mairie

Commune de Nantouillet



NUMÉROS UTILES :

MAIRIE DE
NANTOUILLET:
01.64.36.24.06

MAIRIE DE GRESSY:
01.60.26.11.15

MAIRIE DE
SAINT-MESMES:
01.60.26.24.20

COMMISSARIAT DE
VILLEPARISIS:
01.60.21.36.50

COMPLEXE PLAINE
OXYGÈNE :
09.71.00.00.00

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

LUNDI: DE 13H30 À 16H30
MARDI: DE 9H30 À 12H30
JEUDI: DE 9H30 À 12H30
ET DE 13H30 À 16H30
VENDREDI: DE 13H30 À 17H30
SAMEDI: DE 9H À 12H

LE SECRETARIAT DE
MAIRIE SERA FERMÉ

MARDI 03 FÉVRIER 2015
LUNDI 09 FÉVRIER 2015

EN CAS D'URGENCE,
CONTACTEZ LE
07.62.56.24.06

BONNE ANNÉE 2015



Le Conseil Municipal vous renouvelle tous ses bons vœux pour l'année 2015.

Pour celles et ceux qui n'ont pu être présents lors de la cérémonie des vœux du 8 janvier, vous trouverez ci-dessous le discours prononcé par Monsieur le Maire ce soir là:

« Bonjour à tous,

Je tenais tout d'abord à excuser l'absence de Monsieur Jean-Noël HUBERT, Sous-préfet de Meaux, en ce jour de deuil national relatif aux événements de la veille,

Je remercie de leur présence :

Monsieur le Député-Maire,

Monsieur le Conseiller Général et Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Plaines et Monts de France qui nous rejoindront dans la soirée,

Messieurs les Présidents des Maires des Cantons, Mesdames et Messieurs les Maires,

Chers collègues Élus du Conseil Municipal,

Mesdames et Messieurs les représentants des Corps Constitués,

Père Marek,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises et responsables associatifs,

Madame et Messieurs les membres du personnel,

Mesdames et Messieurs,

Chères Nantolétaines, Chers Nantolétains,

Mes chers amis,

Laissez-moi, dans un premier temps, adresser aux Nantolétaines et aux Nantolétains tous mes remerciements pour la confiance qu'ils nous ont accordée lors des élections municipales de mars dernier.

Puis, je vous remercie tous, d'être présents ce soir pour la cérémonie des vœux du Conseil Municipal de Nantouillet.

ver en ce mois de janvier pour échanger nos vœux, au commencement d'une nouvelle année.

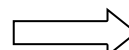
Des vœux de santé et de bonheur, mais aussi de retour à meilleure fortune pour ceux qui ont rencontré et rencontrent encore, parfois, des difficultés : qu'elles soient d'ordre professionnel ou familial. Nous aurons, bien sûr, une pensée plus particulière pour nos concitoyens les plus âgés, affectés par la maladie ou la dépendance et qui ont un grand besoin de notre soutien. Je rappellerai à ce propos qui me tient à cœur, que dans l'exercice de ses compétences dans le domaine de la solidarité, le Conseil Municipal et le C.C.A.S. ont toujours fait de leur mieux pour tempérer les conséquences de toutes ces difficultés, cela indépendamment des attentions qui se manifestent dans la commune. En effet, les associations d'aide à la personne, telles que NORD SAAD 77 dont le Président, notre ami Daniel DOMETZ est présent ce soir, qui fonctionnent grâce aux subventions, ont toute notre attention lorsqu'elles nous demandent un soutien financier : c'est une manière de contribuer au bien-être des Nantolétains sans qu'ils n'aient à nous faire part de leurs difficultés. J'en profite pour rappeler que le bureau du CCAS est à l'écoute de toute personne dans le besoin et je remercie chacun des membres du CCAS qui œuvre bénévolement pour les Nantolétains : leur engagement et leurs interventions témoignent de notre cohésion sur le plan social.

Les occasions de se réunir en si grand nombre étant plutôt comptées, je soulignerai, ce soir, combien nos élus ont su prendre des décisions nécessaires et courageuses pour le bien de notre Village : c'est un vrai travail d'équipe !

Mes Adjoints sont investis d'une vraie délégation qui repose sur la confiance. Elle donne à chacun les moyens de mener à bien les projets qui relèvent de sa compétence. Cette confiance que j'ai en chacun de vous, et les délégations qui en découlent, permettent de répondre à la nécessité de continuité de service public.

C'est désormais une tradition que de nous retrou-

Suite en page 2



J'adresse également mes remerciements aux Conseillers Municipaux pour leur loyauté et leur engagement.

Une équipe municipale où règnent la confiance et le bien-être ne peut être que plus productive et plus bénéfique pour les Nantolétains.

Traditionnellement, la cérémonie des vœux est l'occasion de vous exposer brièvement ce que la Municipalité a fait de vos deniers : je ne manquerais pas à la règle cette année, étant entendu que je considère qu'il en est de notre devoir :

La Salle Polyvalente du Parc de la Nourrie, dans laquelle nous sommes réunis ce soir, est désormais dotée d'une clôture, préservant ainsi, notre sécurité à tous.

Son aménagement intérieur continue tout au long de l'année : comme par exemple l'installation de crédences en inox dans la cuisine, d'un chauffage dans le local de rangement etc.

En ce qui concerne **la voirie**, vous avez pu constater que deux radars pédagogiques ont été installés dans le but de faire ralentir les automobilistes qui traversent trop vite notre village. De même, les chicanes « provisoires » installées depuis une dizaine d'année dans la Grande Rue ont été remplacées par de réelles chicanes en béton permettant d'y intégrer du stationnement.

Le cimetière, auquel, cette année encore, une bonne partie du budget investissement a été consacré avec la reprise technique des concessions : il s'agissait de supprimer celles qui représentaient un réel danger pour les visiteurs.

Les bâtiments communaux ont également subi quelques modifications :

L'ancienne école, devenue plus que vétuste et qui risquait de s'effondrer a été démolie laissant place à un petit parvis agrémenté d'une magnifique fontaine offerte par la Commune du Mesnil-Amélot. A ce titre, je remercie sincèrement Monsieur Alain AUBRY, Maire de cette commune qui nous a permis de récupérer sa fontaine plutôt qu'elle ne soit démontée et laissée à l'abandon dans un de ses bâtiments communaux.

Cet aménagement permet de sécuriser la sortie des piétons venant de l'Église et prendra le nom de « PLACE LUCIEN COURTOIS » lors de son inauguration le 12 avril prochain. Je rappelle que Monsieur Courtois, décédé l'année dernière, était un professeur passionné par l'histoire de Claye et de ses environs, et notamment par la Commune de Nantouillet sur laquelle il a écrit deux ouvrages et qu'à ce titre, il nous a semblé logique aux membres du Conseil Municipal et à moi-même, de lui dédier cette Place. Je salue sa famille pour son accord et sa collaboration dans la recherche du texte à graver sur la plaque commémorative.

La façade de notre Église Saint-Denis s'est dotée d'un bel habit de lumières grâce, à la contribution de Monsieur Yves ALBARELLO, notre député, qui nous a accordé une subvention dans le cadre de sa réserve parlementaire. Je le remercie vivement d'avoir contribué à la mise en valeur de notre patrimoine profondément marqué par l'époque de la Renaissance et classé aux Bâtiments de France depuis 1999.

En effet, notre Église porte le sceau de la Renaissance, notamment avec son remarquable portail à fronton sculpté. Surmonté d'un arc en plein cintre, le portail est attribué à l'École de Germain Pilon en raison de la date de la réalisation, et de l'aspect des personnages qui le composent. Sur le bois des portes, un Saint-Denis et les trèfles de la famille Duprat sont visibles.

Ce patrimoine, nous nous devons de l'entretenir mais aussi de le mettre en valeur. C'est la raison pour laquelle, la Municipalité a

souhaité mettre en place un éclairage digne de celui-ci Aujourd'hui c'est chose faite et nous nous en félicitons.

Je terminerai en évoquant les importants travaux entrepris par la Communauté de Communes de Plaines et Monts de France en ce qui concerne **la Station d'Épuration de Juilly-Vinantes-Nantouillet** et j'en profite pour remercier tous les élus et agents de la CCPMF qui contribuent quotidiennement à l'amélioration de notre territoire.

Vous le savez, les initiatives d'un Conseil Municipal relèvent, pour la plupart d'entre elles, d'une obligation légale. Mais à elles seules, elles ne permettraient pas de résoudre tous les problèmes ou de répondre à tous les besoins des habitants. C'est la raison pour laquelle je tiens à saluer tous les efforts accomplis par nos associations **SPORTS, LOISIRS & DETENTE** et **KARTCROSS** qui relayent nos initiatives et complètent l'action municipale,

Je réitère mes remerciements à l'encontre des bénévoles du CCAS,

Je remercie également tous les acteurs et partenaires économiques de la commune (artisans et entreprises) pour l'énergie déployée dans le développement de leur activité,

Merci aussi à nos agents et à nos collaborateurs qui ont contribué à l'organisation de cette soirée.

Je terminerai par ces quelques mots...

Je suis, comme vous tous, Chers Amis, profondément choqué et indigné par l'attentat dont le siège de CHARLIE HEBDO a été la cible hier matin et par la violence inqualifiable de cet acte terroriste à l'égard de journalistes mais aussi des forces de l'ordre. Nous, Élus locaux, défendons au quotidien les valeurs de la République et les Droits Fondamentaux qui en sont le fondement, nous sommes attachés à la liberté de la presse et saluons le travail indispensable mené par les journalistes, qui font vivre la démocratie.

Alors que notre société connaît une crise économique et sociale durable, les repères qui assurent la stabilité et la continuité de notre République doivent plus que jamais être affirmés et défendus. Le combat pour la liberté est celui de tous.

En hommage aux victimes, nous, Élus Locaux, appelons l'ensemble des Françaises et des Français à se rassembler en soutien à ces valeurs.

Merci à tous.

**VIVE NANTOUILLET, VIVE LA RÉPUBLIQUE,
ET VIVE LA FRANCE !**

Pour clôturer ce discours sur une note plus douce, Mesdames, le Conseil Municipal et moi-même serons heureux de vous offrir une rose à chacune d'entre vous au moment de votre départ.

En attendant, je vous renouvelle tous mes vœux de santé et de bonheur ; des vœux que vous allez pouvoir échanger autour d'un cocktail proposé par Monsieur CLAUSEL. ».



OPÉRATION MONTÉE EN DÉBIT



SEINE-ET-MARNE
NUMÉRIQUE

Planning de l'opération « Montée en Débit »:

Décembre 2014 à Janvier 2015 : Études de l'implantation des Génies Civils pour chaque site PRM-MeD et des accès fibres optiques (Réseaux existants ou à créer) depuis les Nœud de Raccordement Abonnés d'ORANGE (NRA).

Février 2015 à Mai 2015 : Réalisation des Génies Civils des sites PRM-MeD (Dalles, fourreaux et chambres satellites).

Mai 2015 à Juillet 2015 : Pose des Armoires de Montée en débit (En lien avec ORANGE).

Séptembre 2015 à février 2016 : Réalisation des Génies civils de liaison et tirage des fibres optiques (En lien avec Sém@for, Orange et le CG 77), puis réception des sites de Montée en débit.

Mars 2016 à Mai 2016 : Délai légal (ARCEP) d'installation des matériels des différents opérateurs dans chaque armoire de MeD et transfert (Par ORANGE) du réseau cuivre sur la Fibre Optique.

Juin 2016 : Ouverture commerciale aux Administrés des communes concernées.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population a commencé depuis le 15 janvier 2015. Votre secrétaire de mairie (Aurélie Semprez-Buzzetti) se rend, ou se rendra, chez chacun d'entre vous afin de vous déposer les formulaires pour vous faire recenser.

**Nous vous remercions de votre participation,
qui est très importante pour la commune.**

En effet, le recensement permet de déterminer le nombre exact d'habitants et d'obtenir les subventions de l'État en adéquation avec notre population...

Si vous le souhaitez, vous pouvez remplir les formulaires en ligne.

Pour cela, contactez Madame Semprez-Buzzetti afin d'obtenir votre code d'accès et votre mot de passe

au **01.64.36.24.06**

ou par mail : **mairie.nantouillet@wanadoo.fr**

Puis rendez-vous sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**



PLANNING DE RAMASSAGE DES DÉCHETS 2015

Collecte des Extra-Ménagers Année 2015



*Jeudi 19 février 2015
Jeudi 21 mai 2015
Jeudi 20 août 2015
Jeudi 19 novembre 2015*

Collecte Déchets-Verts Année 2015



*Tous les Mercredis
Du 1^{er} avril 2015 au 25 novembre 2015 inclus.
Sortir les sacs la veille au soir
Les sacs à déchets-verts sont en vente au
secrétariat de mairie
au tarif de 3 € les 10.*

L'ASSOCIATION MULTISPORTS DE NANTOUILLET FINANCE UNE PARTIE DE VOTRE LICENCE SPORTIVE 2015

Chers Amis,

En 2015, votre association multisports (Kart-Cross Nantouillet) subventionnera partiellement le coût de votre licence sportive.

Pour se faire, il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous et d'y joindre:
-1 photocopie de votre licence 2015,
-le tarif officiel (ou le justificatif de paiement de votre licence 2015)



LIMITÉ A DEUX LICENCES PAR FOYER.

✂-----

DEMANDE DE SUBVENTION SPORTIVE
A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 1^{er} MARS 2015

- NOM :
- PRÉNOM :
- ADRESSE :

- SPORT PRATIQUÉ :